



assureur militant

Communiqué de presse

Niort, le 4 Novembre 2015

ASSISTANT VISITES, L'APPLICATION A TELECHARGER POUR CHOISIR SON LOGEMENT

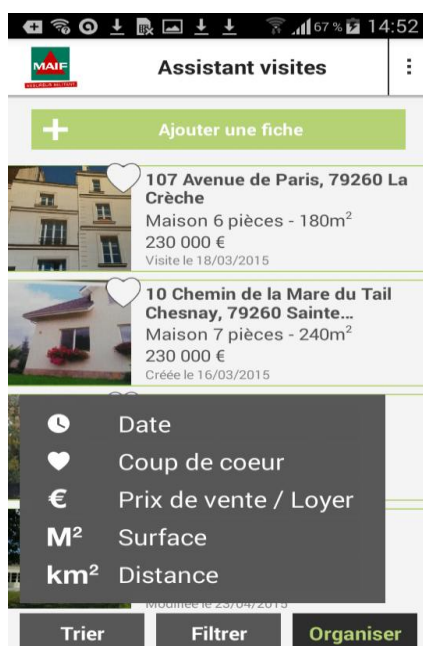
Difficile de choisir son logement (achat, location) sans risque de se tromper lorsque l'on n'est pas un professionnel de l'immobilier. Quels critères retenir ? Que faut-il vérifier ? Quels sont les pièges à éviter... autant de questions qui restent sans réponses lorsque l'on n'est pas accompagné par un professionnel.

Aujourd'hui, une solution existe : « Assistant Visites », l'application mobile de la MAIF. Téléchargeable sur Google Play et l'App Store, cette application, gratuite et accessible à tous, propose des fonctionnalités pratiques et innovantes qui permettent de bien évaluer le logement afin de faire le bon choix, et éviter ainsi les mauvaises surprises.

Un constat : Les français préoccupés par le choix de leur logement

Fin 2013, le parc de logements français comptait 28 millions de résidences principales selon une enquête de l'Insee* et plus de la moitié correspondait à des maisons individuelles. Sur ce parc, **10%** (soit 2,8 millions de logements) présentent **au moins 3 défauts** : installation électrique en mauvais état par exemple ou seulement gênantes (mauvaise exposition du logement). Les plus fréquemment cités sont la présence d'humidité sur les murs, la mauvaise isolation thermique des toits ou des murs, les fenêtres qui laissent passer l'air. Viennent ensuite les infiltrations d'eau et les problèmes d'évacuation.

Selon la même étude, **1 logement sur 2** (48.4% des logements) présente au moins 1 défaut. Dans ce contexte, la présence d'un défaut, même seul et non identifié lors du choix du logement peut remettre en cause la décision de changer de logement. Or **un ménage sur quatre** déclarait vouloir changer de logement ou y être contraint et, dans ce deuxième cas pour des raisons essentiellement professionnelles ou familiales. Difficile, dans ce cas, de choisir son logement sans se tromper.



« Assistant visites », LA solution pour choisir son logement

Une fois téléchargée gratuitement, l'application permet à l'utilisateur :

- de **créer des fiches détaillées** sur chaque bien et de regrouper toutes les informations : caractéristiques, annonce, notes, coordonnées du vendeur, photos, date de visite...
- de **visualiser** l'environnement des biens, calculer des itinéraires et mémoriser des distances (lieux de travail, école...)
- de poser (et se poser) **toutes les questions utiles** grâce à une check list interactive et de mémoriser les réponses, les photos...
- de **trier** les fiches (coups de cœur, distances, prix...)
- de **partager** les fiches par mail
- grâce au cloud, les fiches sont sauvegardées et mises à jour en temps réel.

En complément, chaque personne peut, si elle le souhaite, aller plus loin dans sa démarche et recueillir l'avis d'un professionnel du bâtiment avant d'acheter. Dans ce cas, un expert indépendant et certifié peut visiter le logement, évaluer les désordres ainsi que les travaux à réaliser.

La MAIF rend cette prestation très accessible. En effet, **un avis oral coûte en moyenne 250 €** (500 € avec la remise d'un rapport écrit), le prix dépendant de la nature du logement, sa localisation... L'expertise ainsi réalisée permet à l'acheteur de concrétiser ou non son projet en connaissant les risques et les travaux à réaliser mais aussi de disposer d'éléments pour négocier le prix de la transaction.

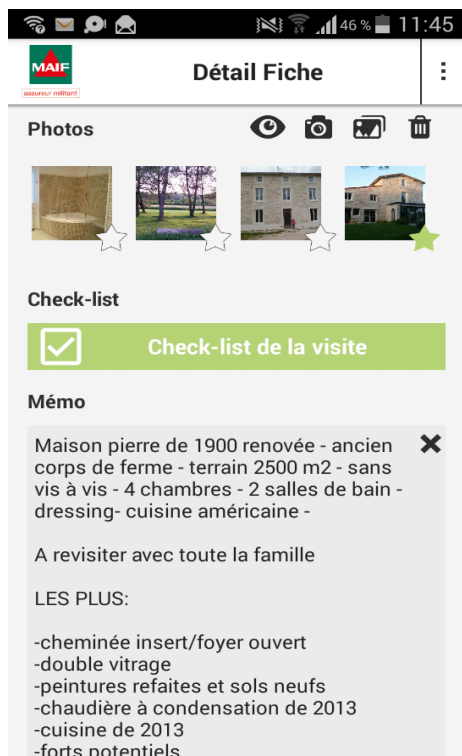
L'assistant visites vient de recevoir le trophée d'argent de l'innovation 2015 décerné par **les trophées de l'assurance**.

Pour en savoir plus sur l'application :

<https://www.maif.fr/assistantvisites>

Pour en savoir plus sur l'accompagnement d'un expert :

<https://www.maif.fr/expertachatimmo>



A propos de la MAIF

4ème assureur automobiles et 1er assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2014, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros. www.maif.fr

* chiffres issus de l'étude INSEE 2013 sur l'état des logements en France

Contacts presse :

Sylvie Le Chevillier Tél. 05 49 73 75 60 – Garry Ménardeau Tél. 05 49 73 75 86